

## Testez vos connaissances Corrigé

**Cochez si les affirmations suivantes sont vraies ou fausses.**

	Vrai	Faux
1. L'expansion et la récession sont deux phases d'un cycle économique.	X	
2. Une politique contracyclique a pour objectif de modifier l'économie sur le long terme.		X
3. La politique budgétaire est une politique structurelle.		X
4. Le taux directeur est le taux d'intérêt fixé par la BCE.	X	
5. Une baisse du taux d'intérêt directeur de 0,25 point correspond à une mesure de politique monétaire.		X
6. La hausse des impôts sur le revenu des ménages constitue une mesure de politique budgétaire de relance.		X
7. L'objectif de la BCE est d'augmenter la quantité de monnaie en circulation.		X
8. Un taux de chômage important nécessite une politique de rigueur.		X
9. La politique de la concurrence a pour but de favoriser le cadre concurrentiel.	X	
10. Le critère du déficit public dans la zone euro est fixé à 3 % du PIB.	X	

**■** Pour chacune de ces mesures, indiquez s'il s'agit d'une politique monétaire ou budgétaire, puis précisez si elle relève d'une politique de relance ou de stabilisation.

	POLITIQUE			
	monétaire	budgétaire	relance	stabilisation
a. Augmenter les allocations versées aux ménages à ressources modestes.		X	X	
b. Baisser l'impôt sur le revenu des ménages.		X	X	
c. Augmenter la TVA.		X		X
d. Baisser le taux d'intérêt directeur de 0,25 point.	X		X	
e. Alléger les charges sociales pesant sur les salaires.		X	X	

**■** Pour chacune des propositions ci-après, indiquez s'il s'agit d'une politique conjoncturelle ou d'une politique structurelle.

	POLITIQUE	
	conjoncturelle	structurelle
a. Augmenter le SMIC.		X
b. Augmenter le budget de la recherche.	X	
c. Libéraliser le transport par autocar en France.		X
d. Augmenter les allocations familiales.	X	
e. Diminuer les impôts pour les ménages à faible revenu.	X	
f. Réformer le système des études supérieures en France.		X

**1. L'établissement des règles de la concurrence est une des compétences exclusives de l'Union européenne.**

Vrai  Faux

**2. Les politiques conjoncturelles visent la croissance à long terme.**

Vrai  Faux

**3. Le taux directeur de la BCE est actuellement fixé à 0 %.**

Vrai  Faux

**4. Une relance par la hausse des prestations sociales est une politique d'offre.**

Vrai  Faux

**5. La hausse du taux directeur permet de soutenir la croissance.**

Vrai  Faux

**6. Le Pacte de stabilité et de croissance impose une limite de 80 % à la dette publique des États membres de la zone euro.**

Vrai  Faux

**7. La baisse des impôts est un outil de la politique budgétaire.**

Vrai  Faux

**8. La réduction du coût du travail relève d'une politique d'offre.**

Vrai  Faux